



Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité

Secrétariat d'Etat à la Solidarité

Le Ministre

La Secrétaire d'Etat

Paris, le 7 AVR 2008

Dr Monsieur le Président,

08 AVR. 2008

Nous avons tenu à vous rencontrer à l'issue de la manifestation que vous avez organisée le 29 mars dernier, afin d'évoquer avec vous les attentes des personnes handicapées que vous représentez notamment en matière de ressources et d'emploi, ainsi que pour préciser avec vous le calendrier des concertations à venir dans la perspective de la première Conférence nationale du handicap du 10 juin prochain.

Les attentes exprimées à l'occasion de la mobilisation du 29 mars rejoignent les préoccupations du Gouvernement ; les engagements pris au cours de la campagne présidentielle seront tenus : l'allocation adulte handicapée sera ainsi revalorisée de 5% pour l'année 2008 et de 25% d'ici à la fin du quinquennat.

Cependant, la question des ressources des personnes handicapées ne peut plus aujourd'hui se limiter à l'allocation aux adultes handicapés. Nous avons d'ailleurs, dès le mois de janvier dernier, souhaité élargir cette réflexion, en mettant en place un groupe de travail sur les ressources et l'emploi des personnes handicapées dans le cadre du comité de suivi de la réforme de la politique du handicap.

Nous attendons de ce groupe qu'il propose des mesures permettant un niveau de ressources décent pour chaque personne handicapée. La prochaine réunion de ce groupe se tiendra le 9 avril prochain et le rythme d'une réunion tous les quinze jours sera tenu jusqu'à la Conférence nationale du handicap du 10 juin prochain.

Sur la base des propositions de ce groupe, nous présenterons lors de cette Conférence un plan d'action sur les ressources et l'emploi des personnes handicapées. Le Pacte pour l'emploi, annoncé le 25 mars dernier par le Président de la République constituera un volet important de cette Conférence.

Monsieur Jean-Marie BARBIER
Président de l'Association
des Paralysés de France
17, boulevard Auguste Blanqui
5013 PARIS

.../.

Afin d'accompagner très concrètement les engagements qui seront pris en matière d'emploi à l'occasion de la Conférence nationale, nous publierons avant l'été le décret sur l'accessibilité des locaux professionnels.

La Conférence nationale du handicap sera aussi l'occasion de traiter de la situation de ceux qui ne peuvent pas ou ne peuvent plus travailler. Des pistes de travail dans ce sens ont été soumises au groupe de travail, parmi lesquelles :

- l'amélioration des moyens d'existence pour les personnes accueillies en établissements ;
- l'amélioration de la couverture de certains besoins essentiels, comme la couverture santé.

Nous savons pouvoir compter sur vous pendant cette phase de concertation. C'est seulement à l'issue de ces travaux que nous pourrons dresser le bilan des perspectives offertes, en matière de ressources, aux personnes handicapées.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre considération distinguée.

6/10/2007



Xavier BERTRAND



Valérie LETARD